

dans les traits & les situations de cet immense tableau : quelle entreprise ! Si les talens des auteurs ont répondu à l'étendue & à l'importance de l'objet, si leurs vues ont été pures, si l'impartiale & indivisible vérité a fixé leurs regards ; critiquer un tel ouvrage ne seroit-ce pas, sous prétexte de redresser des fautes, encourir le reproche d'envie & d'ingratitude ?

Mais si au lieu de remplir une tâche si solennellement annoncée & si avidement attendue, les auteurs n'ont eu en vue que des intérêts de parti ; si sous le titre emphatique de *l'Art de vérifier les dates*, ils n'ont prétendu qu'attiser un fanatisme qui paroïssoit éteint ; si dans un tems où la législation s'occupe de toute part à étouffer l'esprit de disputes & de dissensions théologiques, où l'auguste Chef de l'Empire a particulièrement tourné ses regards vers cet objet, sans doute pour assurer & resserrer l'unité de la foi catholique (a) ; si, dis-je, dans de telles

---

(a) Quand pour atteindre ce but raisonnable & salutaire, l'autorité établit *la loi du silence*, qu'on remarque de quel côté est la prévarication, & on reconnoitra de quel côté est l'esprit de secte. Le vrai fidele ne demande pas mieux que de voir étouffer toutes les contestations, & de rester paisiblement dans la possession de sa foi. Mais les dogmatifans ne gagneroient rien au silence : s'ils se taisoient, tout resteroit comme il est ; ils ne peuvent faire de profélytes qu'autant qu'ils violent la loi de l'Etat, comme ils violent les loix de l'Eglise ; & comme après avoir méprisé celles-ci, ils n'ont pas grand scrupule de